

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

DÉCOUVREZ
LA STOMATHÉRAPIE

ZOOM SUR LA
QUALITÉ N°9

UN NOUVEAU VÉHICULE
POUR LE SMUR

LA CONCILIATION
MÉDICAMENTEUSE



ISSN 2274-827X

9 772274 827003 >

SOMMAIRE

03 Édito

04 Découvrez la stomathérapie

06 Règlement général sur la protection des données

08 Actualités du CHAM

14 Animations en EHPAD-USLD

17 La conciliation médicamenteuse

18 Point des travaux au CHAM

20 Zoom sur la qualité n°9

24 Un nouveau véhicule SMUR

25 Jeux



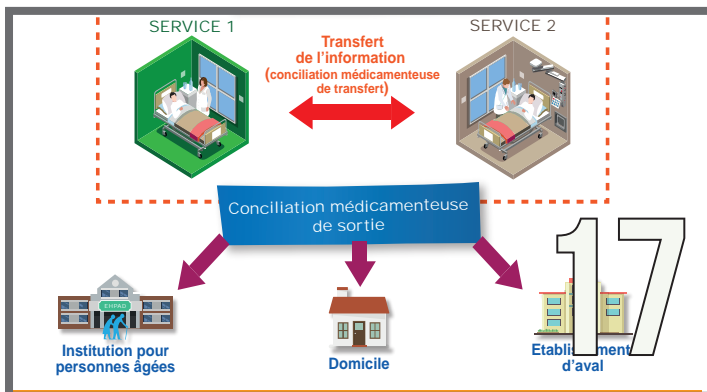
04



06



08



17



24

Édito

Madame, Monsieur, Docteur,

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel pour tout le travail effectué au quotidien.

Notre CHAM va dans le sens du progrès et nos dossiers avancent. J'espère que très bientôt, nous aurons arrêté le choix de l'architecture afin de suivre les travaux du bloc opératoire et des urgences.

Je souhaite à tous une bonne fin d'année.

Didier Poillerat
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Didier POILLERAT

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

4Vents, Cédric De Rycke, EPA du CHAM, Florian Bermudez (MNH), Nadia Criton, 123RF (djdarkflower, everythingpossible, Gennady Kireev, jossdiim, samuraitop, tanaonte), Fotolia (AMATHIEU, Aurielaki, gam16, Kamil Sülün, Nadezhda Riakhovskaia, Natalja Cernecka, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

www.ch-montargis.fr



DÉCOUVREZ LA STOMATHÉRAPIE



Stomathérapie et stomatologie :
2 domaines différents

De nombreuses personnes confondent la stomathérapie avec la stomatologie. La stomatologie concerne le visage, la bouche, les dents.

La stomathérapie concerne les stomies (abouchement d'un organe creux à la peau).

Un stomatologue est un chirurgien dentiste. C'est un médecin. Tandis que la stomathérapeute est une infirmière.

La stomathérapie consiste à prendre en charge les patients stomisés, avec un suivi allant de l'hôpital à l'après hôpital.

Qu'est-ce que la stomie ?

C'est l'abouchement d'un organe creux à la peau lors d'une intervention chirurgicale.

La stomie peut être provisoire ou définitive.

Les types de stomies

Il existe 3 types de stomies : iléostomie, colostomie et stomie urinaire.

Les stomies digestives

Pour les stomies digestives, on retrouve l'iléostomie (« iléo » pour intestin grêle et « stomie » pour abouchement), et la colostomie (abouchement du colon à la peau).

Les stomies urinaires

Pour la stomie urinaire, dit de type Bricker, souvent pratiquée en cas de cancer de la vessie, le chirurgien effectue une dérivation urinaire (la vessie est court-circuitée). Lors de cette intervention, un segment d'iléon (intestin grêle) de 8-10 cm est prélevé, puis va être abouché à la peau sur lequel seront positionnés les 2 uretères par où sortiront les urines.

Au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), la stomathérapeute prend en charge les patients porteurs de ces 3 types de stomie car ces interventions y sont pratiquées par les chirurgiens digestifs et urologues.

Elle peut aussi prendre en charge des patients porteurs de sonde de néphrostomie (dérivation des cavités rénales avec l'extérieur à travers la peau) et plus rarement ceux qui ont une gastrostomie (sonde qui permet d'introduire l'alimentation directement dans l'estomac).

Les poches de stomie

Il existe différentes poches, chacune étant adaptée au type de stomie :

- Colostomie : la stomie est sur le gros intestin. Les selles sont quasiment formées. Il s'agit de poches fermées.
- Iléostomie : la stomie est sur l'intestin grêle. Les selles sont plus liquides. Les poches sont vidables.
- Urostomie : la poche possède au bout un robinet de vidange.



Le temps d'échange

Être confronté à une stomie sans savoir réellement ce que c'est amène souvent un sentiment d'inquiétude et de

questionnement. C'est pour cette raison qu'une rencontre avec la stomathérapeute doit être prévue en préopératoire (avant l'opération). Ce temps d'échange permet de reprendre et reformuler si nécessaire les informations que leur a données le chirurgien, de répondre aux questions des patients et de débiter l'éducation, afin de mieux accepter la poche après l'intervention chirurgicale. Dans le cas d'une stomie en urgence, la stomathérapeute rencontre le patient quelques jours après l'opération (en postopératoire).

Après l'opération, il y a un suivi par le chirurgien et les infirmières du service d'hospitalisation, qui donnent les premières informations au patient pendant les soins du matin. Au début de l'hospitalisation, la stomathérapeute intervient directement dans le service auprès du patient, pour continuer l'éducation et s'assurer de la bonne utilisation du matériel. La veille ou le jour de la sortie, la stomathérapeute prépare l'après-hôpital du patient : ordonnance pour le matériel, rendez-vous de consultation pour le suivi, coordonnées téléphoniques de la stomathérapeute, trousse de sortie avec brochures explicatives sont remis au patient.

Consultation de suivi

Première consultation de suivi

Le rendez-vous de consultation est prévu 2 à 3 semaines après la sortie. La stomathérapeute reçoit les patients dans le service des consultations externes dans une salle qui lui est dédiée.

Le patient se mobilise peu lorsqu'il est à l'hôpital. Une fois chez lui, il retrouve peu à peu ses capacités et devient plus actif. C'est à ce moment là que des difficultés peuvent apparaître. D'où l'importance de voir le patient rapidement après la sortie pour pallier les éventuels problèmes rencontrés.

Seconde consultation de suivi

Une autre rencontre est ensuite programmée environ 1 mois après le premier rendez-vous de consultation. Ensuite, c'est au rythme du patient. Certains préfèrent venir chaque mois car cela les rassure et d'autres viennent tous les 3-4 mois, à expiration de l'ordonnance du matériel afin que l'infirmière stomathérapeute puisse la renouveler ou la modifier.

Dépister les complications

Le suivi est important car la stomie peut évoluer pour diverses raisons. Par exemple, la complication la plus fréquemment rencontrée est l'apparition d'une excoriation autour de la stomie (perte des couches superficielles de l'épiderme) qui peut sembler normale ou anodine pour le patient. Pourtant, elle peut être la conséquence d'un problème de fuite entre la peau et le support. Ces consultations permettent un suivi pour dépister toutes complications. La peau cicatrise très vite mais s'abîme également très vite.

Disponibilité de la stomathérapeute

Aussi, la stomathérapeute est directement joignable par téléphone pour répondre à toutes les questions des patients. A la demande des médecins ou des infirmières, elle peut rendre visite aux patients hospitalisés dans les services du CHAM.

La consultation est ouverte à tous les patients, qu'ils aient été opérés au CHAM ou dans un autre établissement privé ou public.



Pour la prise de rendez-vous, il faut composer le 02 38 95 91 05. Les consultations ont lieu le lundi matin.

La stomathérapeute est joignable directement au 02 38 95 91 09.



Delphine Thibault Infirmière stomathérapeute

Delphine nous parle de ses études, qui lui ont permis de devenir infirmière stomathérapeute, et ses fonctions au CHAM.

« Pour être infirmière stomathérapeute, il faut d'abord être Infirmière Diplômée D'État et travailler en secteur de chirurgie digestive et/ou urologique. Je suis diplômée depuis 2003. Il faut ensuite suivre une formation en stomathérapie, que j'ai effectuée au CFPPS de Bordeaux (CHU). J'ai commencé la formation, qui se déroule en alternance, en septembre 2009 et j'ai obtenu mon Certificat Clinique en Stomathérapie en avril 2010 .

Actuellement, mon temps de travail est réparti comme suit :

- 60% au 3C (Centre de coordination en cancérologie)
- 20% en Stomathérapie (Service de Chirurgie A)

Le 3C est complémentaire avec mon activité d'infirmière stomathérapeute, dans le sens où je retrouve souvent des patients communs à mes deux activités.

Par exemple, il m'arrive régulièrement de voir mes patients en HDJO (Hôpital De Jour Oncologique) qui viennent pour leur chimiothérapie.

Dans mon métier, il y a des liens et des échanges très forts avec les patients et leur famille, c'est ce que j'apprécie tout particulièrement. Il s'agit aussi de mettre ses compétences au profit du patient et des soignants. Le relationnel est très important et est indispensable pour un suivi de qualité. » ■

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Un nouveau règlement pour la protection des données personnelles est entré en vigueur en mai 2018. Ce règlement impose l'information des personnes concernées par un traitement de données à caractère personnel.



Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) de l'Union Européenne est conçu pour harmoniser les lois sur la confidentialité des données à travers l'Europe.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS RÉALISÉS SUR VOS DONNÉES ?

Les traitements réalisés sur vos données personnelles dans l'établissement sont :

- le recueil de vos données administratives ;
- le recueil de vos données médicales et de soins pour la constitution d'un dossier ;
- la gestion de vos rendez-vous dans les différents services.

QUI EST RESPONSABLE DES TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES ?

Le responsable des traitements est le Directeur de l'établissement.

Vos données administratives sont traitées par :

- le Service aux Patients ;
- l'ensemble des secrétariats des services.

Vos données de santé sont traitées par :

- les services de soins : médecins, infirmières ;
- le service social ;
- les services médico-techniques : les biologistes

lors des analyses et de la validation des résultats, l'imagerie médicale lors des examens d'imagerie avec les clichés et les comptes-rendus, la pharmacie lors de la validation de prescriptions... ;

- le Département de l'Information Médicale et de l'Accueil du Patient ;
- les EHPAD pour le suivi de la santé de ses résidents.

Les données relatives à vos rendez-vous médicaux sont traitées par :

- le Service aux Patients ;
- l'imagerie médicale ;
- les services de soins ;
- les EHPAD.

QUELLES SONT LES FINALITÉS DE CE TRAITEMENT ?

Les informations recueillies permettent :

Pour les données administratives :

- d'assurer la cohérence de votre identité dans les logiciels «Médicaux et soignants» (dossier du patient, dossier de transfusion, dossier de biologie, dossier d'imagerie) ;
- de gérer votre dossier administratif de consultation

- ou d'hospitalisation ;
- de gérer votre facturation et des différentes prises en charge (assurance maladie, mutuelle) ;
- de connaître votre localisation et les places restantes dans les différents services de l'hôpital.

Pour les données médicales :

- votre prise en charge médicale et soignante et la continuité de vos soins entre les différents services ;
- votre suivi médicamenteux allant de la prescription jusqu'à l'administration en passant par la validation des pharmaciens ;
- la gestion de vos examens (laboratoire, imagerie) : prescription, consultation et conservation des résultats ;
- la facturation de l'activité d'hospitalisation ou des actes externes.

Pour les rendez-vous médicaux :

- l'organisation des plages de rendez-vous dans un service et de votre prise de rendez-vous ;
- la traçabilité de vos rendez-vous ;
- l'organisation de vos transports lorsque vous êtes hospitalisés pour vos rendez-vous en dehors du service.

La communication de l'ensemble de ces données est OBLIGATOIRE pour une prise en charge optimale.

QUI SONT LES DESTINATAIRES DES DONNÉES ?

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés. Certaines données peuvent cependant être envoyées à des organismes extérieurs qui sont les suivants :

- l'Assurance Maladie (données administratives pour la prise en charge financière) ;
- votre organisme de mutuelle (données administratives pour la prise en charge) ;
- hôpitaux extérieurs (données médicales en cas de transfert) ;
- CNSA (données médicales pour la prise en charge dans les EHPAD) ;
- ATIH (données médicales pour des contrôles de cohérence, la prise en charge financière et les enquêtes qualité).

PENDANT COMBIEN DE TEMPS SONT CONSERVÉES VOS DONNÉES ?

Ces données sont conservées durant 20 ans après le dernier séjour ou la dernière consultation à l'hôpital. Mais si le patient n'a pas passé son 28ème anniversaire après ce délai, alors elles sont conservées jusqu'à ses 28 ans. De plus, si le patient décède moins de 10 ans après



son dernier séjour à l'hôpital alors les données sont conservées 10 ans à compter de la date de son décès.

POURQUOI A-T-ON LE DROIT DE RÉALISER CE TRAITEMENT DE DONNÉES ?

Le traitement de ces données est une obligation légale de traçabilité de la part de l'établissement.

Pour certains traitements facultatifs, vous avez donné votre consentement oral, celui-ci peut être retiré à n'importe quel moment.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Vous avez un droit d'accès à l'ensemble de vos données personnelles et un droit de demande de rectification, qui est accepté ou non par le service responsable du traitement. De plus, vous pouvez avoir des droits de limitation et d'opposition à certains traitements facultatifs, dans la limite des obligations réglementaires.

COMMENT EXERCER VOS DROITS ?

Pour exercer vos droits il vous faut envoyer une demande motivée à :

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
Département de l'Information Médicale et de l'Accueil Patient
658 rue des Bourgoins
45207 Amilly

Coordonnées de notre délégué à la protection des données :

M. Voisin : jean-pierre.voisin@chr-orleans.fr

Si vous pensez qu'un des traitements de données est illégal vous pouvez porter réclamation auprès de la CNIL. ■

Léa FRICHE
pour la DSI et le DIMAP

ACTUALITÉS DU CHAM

▶ JOURNÉES BIEN-ÊTRE POUR LE PERSONNEL DES EHPAD-USLD 5 et 6 juin 2018



Deux journées bien-être ont été organisées pour le personnel des EHPAD-USLD, en partenariat avec la MNH.

Le personnel pouvait bénéficier d'une séance de luminothérapie, de massage plantaire par machine et d'une séance de détente par réalité virtuelle.

Deux coffrets « beauté » étaient à gagner par tirage au sort. Ils ont été remportés par Lindsey GAIL et Christian ISACHENKO.

Quatre autres journées bien-être seront organisées en fin d'année pour les agents des EHPAD-USLD et psychiatrie du centre-ville : 10 décembre à l'EHPAD-USLD la Cerisaie, 11 décembre à l'EHPAD au Fil de l'Eau (agents EHPAD + psychiatrie du site des Tilleuls), 13 décembre à l'USLD les Chemins Fleuris et le 14 décembre à l'EHPAD la Clairière.

► SPECTACLE POUR LES ENFANTS DE PÉDIATRIE

6 juin 2018



L'association SEMAM (Sourire pour les Enfants Malades de l'Agglomération Montargoise) et le service de pédiatrie ont organisé un après-midi récréatif, pour les enfants malades, de longue durée, soignés au CHAM.

Le spectacle, animé par la « compagnie zéro point cirque », s'est déroulé dans la salle d'animation de l'EHPAD la Clairière. Les résidents étaient

également invités à partager ce moment convivial et intergénérationnel. Un goûter a ensuite été servi aux enfants.

Chaque année, l'association SEMAM propose des animations et offre des cadeaux à Noël aux enfants soignés au CHAM. C'est grâce à l'implication des bénévoles (personnel de la pédiatrie) et aux dons que ces actions sont possibles.

► 6^{ème} JOURNÉE MONTARGOISE DE CANCÉROLOGIE

7 juin 2018



La sixième journée montargoise de cancérologie et soins de support s'est déroulée le jeudi 7 juin à l'Espace Jean Vilar d'Amilly.

Cette manifestation ouverte au public et coordonnée par l'association Marie Curie et le Dr Waheed Askoul, oncologue-radiothérapeute au Centre de radiothérapie et au CHAM, a regroupé de nombreux professionnels de santé et associations, pour informer le public sur le cancer, sa prise en charge, les avancées technologiques et les traitements.

Cette année encore, la journée a rencontré un grand succès et le nombre de visiteurs a démontré l'intérêt porté par les professionnels de santé et le public sur la cancérologie en général.

► FÊTE DE LA MUSIQUE AU CHAM

19 juin 2018

Le 19 juin, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise organisait sa fête de la musique avec la chorale des EHPAD-USLD.

L'animation s'est déroulée l'après-midi, sur l'allée piétonne principale de l'hôpital.

Le groupe de volontaires s'est entraîné à plusieurs reprises pour préparer cette journée spéciale, où la musique et la chanson française était à l'honneur.

C'est avec plaisir et amusement que les résidents et les animateurs ont enchaîné diverses musiques pendant près d'une heure.



► RENCONTRE SPORTIVE ET MUSICALE DE LA PSY DU CHAM

21 juin 2018

Dans le cadre d'une rencontre sportive et musicale, les différentes unités de psychiatrie adultes du CHAM se sont retrouvées le jeudi 21 juin au domaine de la Pailleterie à Amilly.

Durant la matinée, les patients et le personnel accompagnant se sont relayés pour participer à différentes épreuves, en toute convivialité.

L'après-midi, la musique a submergé la pelouse pour laisser place à un moment collectif de danse dans une ambiance bon enfant appréciée de tous.

Des collations étaient à disposition afin de profiter pleinement du rythme festif de la journée.



► JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANE

22 juin 2018



Chaque année, l'Agence de la Biomédecine et le service de réanimation du CHAM organisent une journée de réflexion sur le don d'organe.

C'est l'occasion de rappeler à chacun qu'il est important de faire savoir à chacun qu'il est important de faire savoir à son entourage si l'on souhaite être donneur.

Connaissez-vous les organes et tissus qui peuvent être greffés ?

Les poumons, le cœur, le foie, les reins, le pancréas, les intestins, les cornées des yeux, la peau, les valves du cœur, les veines et artères, les tendons, les os et les ligaments.

▶ JOURNÉE NATIONALE DE LA MACULA 26 juin 2018

Le 26 juin, le CHAM informait les visiteurs sur les maladies de la macula et proposait des dépistages gratuits.

Rapide et peu douloureux, l'examen du fond d'œil permet de dépister un grand nombre de pathologies oculaires, parmi lesquelles la DMLA, la rétinopathie diabétique ou le glaucome, mais aussi de suivre l'évolution de ces maladies. Le praticien qui réalise cet examen va observer les zones localisées à l'arrière du cristallin, notamment la rétine et la macula. La fréquence de cet examen dépend de la situation du patient. Pour les personnes souffrant de diabète, cet examen doit impérativement être réalisé chaque année pour détecter au plus tôt une éventuelle complication liée à la maladie. Dans certaines situations d'urgence, un examen du fond d'œil doit également être effectué : coup reçu à l'œil, apparition de symptômes (tâches, vision floue, réduction du champ visuel...).

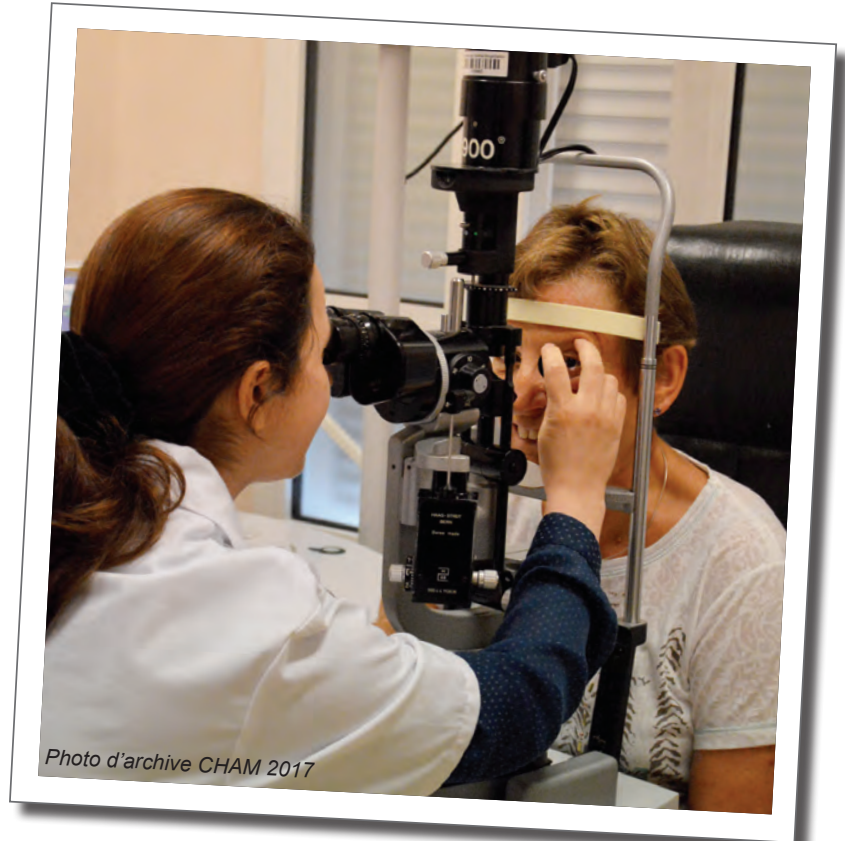


Photo d'archive CHAM 2017

▶ REMISE DES DIPLÔMES À L'IFSI 12 juillet 2018



Mme Gaboret, conseillère régionale, était présente pour la remise des diplômes.



Le 12 juillet, une étape a été franchie pour les étudiants de dernière année à l'IFSI de Châlette-sur-Loing, qui sont passés du statut d'Elèves en Soins Infirmiers (ESI) à celui d'Infirmier Diplômé d'Etat (IDE).

Ce sont trois années de formations denses et complètes, pour un métier exigeant, qui se terminent par l'obtention du titre.

Nous leur souhaitons une très belle vie professionnelle.

▶ STAND D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION LES BLOUSES ROSES

14 septembre 2018



Les Blouses Roses est une association reconnue d'utilité publique, qui se mobilise auprès des personnes hospitalisées, enfants, adultes mais aussi en EHPAD auprès des personnes âgées. Elle intervient dans 600 établissements de santé et compte 5000 bénévoles.

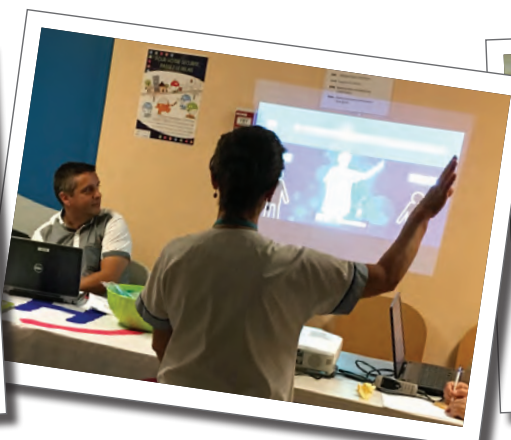
Les Blouses Roses savent toujours écouter, reconforter, distraire et faire oublier la maladie ou la solitude.

Elles organisent des animations sous forme de loisirs créatifs (travaux manuels, peinture, dessin, jardinage), de loisirs ludiques (clownerie, marionnettes, jeux de société) ou encore de loisirs musicaux (chant, danse), qui rompent la monotonie et apportent des sourires et de la joie.

Au niveau du CHAM, l'association intervient 2 fois par semaine aux urgences pédiatriques.

▶ JOURNÉE HYGIÈNE DES MAINS

17 septembre 2018



La journée, organisée par le Service de Prévention du Risque Infectieux du CHAM, en partenariat avec la MNH, était réservée au personnel du CHAM (soignants, médecins, médico-techniques, élèves IFSI et IFAS).

Elle proposait des ateliers, sous forme de jeux, permettant aux participants d'évaluer leurs connaissances et de révéler, tel un expert de la police scientifique, la présence de germes dans une chambre test.

L'hygiène à l'hôpital est déterminante pour la qualité et la sécurité des soins.

Parmi les recommandations universelles, le lavage des mains est le moyen le plus efficace pour éviter la transmission des germes (les mains sont connues pour être des vecteurs de transmission croisée des micro-organismes).

Une hygiène des mains de qualité permet de prévenir les infections et de limiter la diffusion des BMR/BHRe (*BMR : Bactérie Multi Résistante / BHRe : Bactérie Hautement Résistante émergente*).

Une tombola était organisée par la MNH avec 2 montres connectées en jeu. Les 2 gagnantes sont Stéphanie LEBOEUF et Pauline VERONESE. ■

ANIMATIONS EN EHPAD-USLD

EHPAD-USLD La Cerisaie - EHPAD La Clairière - USLD Les Chemins Fleuris - EHPAD Au Fil de l'Eau

Chaque mois, de nombreuses animations ont lieu dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) du CHAM, grâce à une équipe très investie et motivée. Tour d'horizon de quelques journées passées dans la bonne humeur.

► BARBECUES D'ÉTÉ - juin 2018

Les beaux jours arrivant, les établissements pour personnes âgées du CHAM en ont profité pour faire la fête en plein air. Ce fut également l'occasion d'apprécier les premiers barbecues, se mariant parfaitement avec l'ambiance festive du moment. Merci à tous les membres du personnel qui contribuent chaque année au succès de ces journées.



▶ SORTIE AU ZOO DE BEAUVAL - 13 juin 2018



Le mercredi 13 juin 2018, des résidents de l'EHPAD Au Fil de l'Eau et de l'USLD Les Chemins Fleuris ont profité d'une belle journée pour visiter le zoo de Beauval. Après avoir pris le bus tôt le matin et profité d'un bon pique-nique, chacun a pu découvrir ou redécouvrir les animaux du parc. Tous se sont extasiés devant les pandas et leur bébé. Ce fut une journée particulièrement sportive, surtout pour les résidents du Fil de l'Eau qui ont tenu à marcher tout le long de la visite, ainsi que pour les accompagnateurs.

Chacun participait à sa manière afin de rendre la journée la plus animée et agréable possible.



▶ RENCONTRE SPORTIVE AUTOUR DU FOOTBALL - 31 août 2018



A l'initiative d'un agent, le vendredi 31 août une rencontre basée autour du football a eu lieu à La Cerisaie.

Des résidents encourageaient activement le personnel qui composait les équipes ; les autres, habillés en pom-pom girls, assuraient l'animation.



Une rencontre couronnée de succès qui a su ravir les résidents et les participants.

Une nouvelle rencontre devrait être reconduite l'année prochaine.

► **VOYAGE SUR 360° PAR RÉALITÉ VIRTUELLE - 6 septembre 2018**



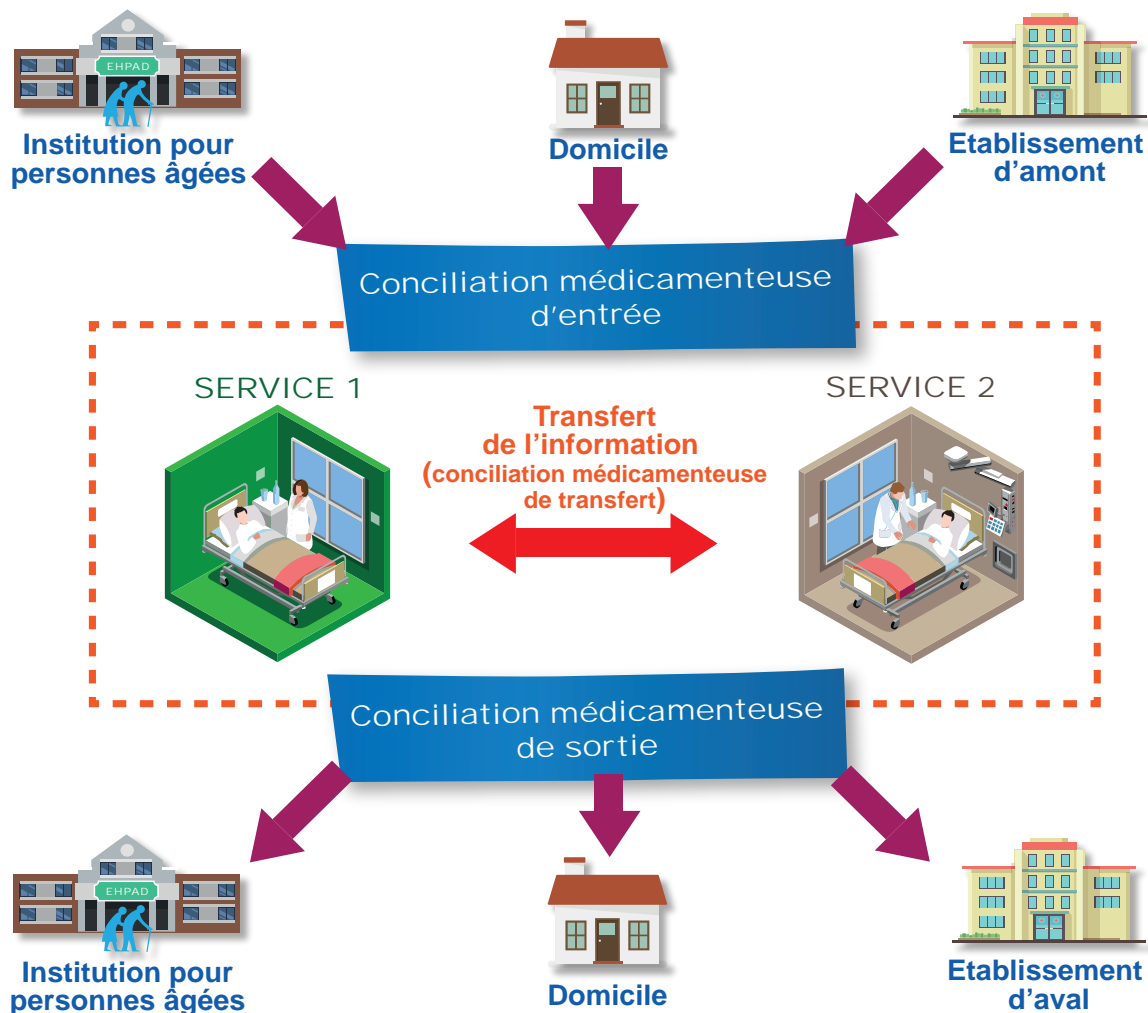
Le 6 septembre, des résidents de La Clairière ont pu voyager en réalité virtuelle. L'appareil a été très bien accueilli et c'est avec fascination ou étonnement que chacun a pu visiter différents pays du globe. Début août, une séance de découverte avait été effectuée avec des résidents du Fil de l'Eau et des Chemins Fleuris, qui avaient pu revivre leur sortie au zoo de Beauval.

► **LA CERISAIE EN FOIRE - 15 septembre 2018**

« La Cerisaie en Foire » est un rendez-vous annuel qui permet aux résidents des EHPAD et USLD du CHAM de profiter d'un moment festif avec leurs familles et le personnel des maisons de retraite. Pour cette 4ème édition, les visiteurs (près de 450 !) étaient au rendez-vous et les nombreuses animations, jeux et concours ont participé au succès de la journée. ■



SÉCURISONS ENSEMBLE VOTRE PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE



À chaque consultation en ville ou à l'hôpital :

- J'informe les professionnels de santé de tous les traitements que je prends.
- Je conserve toujours sur moi une copie de mes dernières ordonnances ainsi que ma carte vitale.

POINT DES TRAVAUX AU CHAM

Chaque année, de nombreux travaux de rénovation sont réalisés pour l'entretien des locaux et pour améliorer la sécurité des patients et la qualité de leur séjour dans les services de soins.

DOUCHES ET CHAMBRES INDIVIDUELLES EN MATERNITÉ

Les chambres de la maternité sont en cours de rénovation, afin d'offrir aux mamans de meilleures conditions hôtelières pendant leur séjour dans le service. Les salles de bain sont refaites et intégrées dans chaque chambre (auparavant les douches étaient communes) et les chambres doubles transformées en chambres individuelles. L'objectif étant qu'il n'y ait plus de chambres communes en maternité.



SÉCURISATION DE LA BOUCLE HAUTE TENSION

Actuellement, en cas de coupure électrique totale, des groupes électrogènes prennent le relais afin de continuer à alimenter les secteurs sensibles de l'hôpital. La cuve de gasoil permet de maintenir une alimentation pendant 72 heures et du carburant peut être ajouté pour une durée supérieure.

Si un problème survient et casse cette boucle, plus rien ne peut être alimenté.

La sécurisation de la boucle haute tension consiste à créer une deuxième source (en secours de la première source), afin de maintenir une alimentation électrique en cas de défaillance au sein d'une boucle et respecter la réglementation en vigueur.

Le futur système permettra également d'alimenter l'intégralité du site principal du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (seulement certains secteurs actuellement). L'installation devrait débuter en février 2019.

REGROUPEMENT DE LA PSYCHIATRIE

Dans le cadre du projet de regroupement des unités psychiatriques, des travaux de rénovation des locaux ont été effectués sur le bâtiment des Tilleuls de Montargis, au 13 rue du Port Saint-Roch à Montargis. Les premiers déménagements se sont terminés fin juillet pour le CMP et CATTTP Adultes et les autres unités sont prévues pour fin novembre.

Nous reviendrons plus en détails sur ces travaux dans le prochain CHAM info.

DES CHAMBRES COLORÉES EN PÉDIATRIE

Les chambres du service de pédiatrie sont en cours de rafraîchissement, pour leur donner un décor plus actuel. Les couleurs sont plus vives et plus accueillantes.



PROGRAMME DE RÉNOVATION DES CHAMBRES DANS LES EHPAD DU FIL DE L'EAU ET DE LA CLAIRIÈRE

Depuis 4 ans, un vaste chantier de rénovation des chambres des deux maisons de retraite a été lancé. Les chambres devraient être toutes rénovées pour fin 2022.

MEILLEURE QUALITÉ D'EAU EN STÉRILISATION

Une nouvelle machine pour osmoser l'eau a été installée dans le service de stérilisation. Le service se charge de nettoyer les instruments sensibles, comme les instruments des chirurgiens, utilisés lors des interventions au bloc opératoire.

L'eau osmosée est une eau qui est pure et douce (absence totale de goût), après une technique occasionnant plusieurs filtrations. Ce processus élimine le chlore, les métaux, les résidus et matières organiques présents dans l'eau classique et assure une meilleure conductivité dans le cadre du nettoyage effectué dans le service (passage d'une conductivité de 863 μS en entrée à 0.01 μS à la sortie des osmoseurs).

Imad EL KASRI
Responsable Travaux

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT



L'Agence Régionale de Santé (ARS) a donné son feu vert pour la poursuite de l'analyse des travaux d'agrandissement des urgences et des blocs opératoire et obstétrical.

Ouvert en 1989, le bâtiment principal du CHAM avait été pensé pour accueillir 15 000 patients par an aux urgences générales. À cette époque, une marge d'évolution avait déjà été prise en compte. Personne ne pouvait imaginer que, près de 30 années plus tard, le nombre de passages annuel dans ce service pourrait dépasser les 65 000.

Le bloc opératoire est, quant à lui, fonctionnel mais vieillissant. Il doit être repensé pour s'adapter à la demande d'aujourd'hui et de demain. Il comprendra six salles d'opération, deux salles d'endoscopie et une salle de césarienne en urgence. Sa salle de réveil sera plus grande, afin de prendre en compte le développement de la chirurgie ambulatoire. Le bloc obstétrical est aussi concerné, ainsi que les lits de grossesses à haut risque.

En comptant le temps d'étude pour avoir recours à un architecte et un conducteur de travaux, le chantier devrait commencer courant 2019, pour s'achever en 2023. ■



ZOOM

SUR LA QUALITÉ

N°9 - Octobre 2018

Commission Qualité-Gestion des risques du GHT 45

Depuis la mise en place du GHT* du Loiret, plusieurs structures se sont constituées autour de la prise en charge du patient dont la Commission Qualité-Gestion des risques GHT 45.

Cette Commission s'est réunie en février et juin 2018 afin de définir son rôle et ses missions. Le Centre Hospitalier d'Orléans est l'établissement pilote de cette Commission.

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire (regroupe les établissements publics du Loiret)*



Composition

La Commission Qualité-Gestion des risques GHT 45 est composée des :

- Président du collège médical
- Direction Qualité - Gestion des risques de l'établissement pilote
- Les directions qualité des établissements du GHT
- La présidente de la Commission des Soins du GHT
- Les ingénieurs et responsables qualité des établissements du GHT
- Les coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins des établissements du GHT
- Des professionnels experts qualifiés en Qualité-Gestion des risques des établissements du GHT



Missions pour l'année 2018

1- Gestion documentaire inter-établissements

- Mettre en place une organisation documentaire au niveau du GHT
- Documents communs

2- Gestion des événements indésirables inter-établissements

- Mettre en place une organisation permettant une gestion efficace des événements indésirables inter-établissement
- Charte de déclaration des événements indésirables du GHT

3- Réalisation d'audits inter-établissements

- Création des grilles d'audit en fonction des besoins identifiés au sein du GHT
- Audits sur des thématiques communes



POUR EN SAVOIR PLUS

Présentation dans les différentes instances de l'établissement des échanges, projets et décisions prises au sein du GHT du Loiret.

Rapport de certification HAS validé

Le COPIL Qualité-Gestion des risques a validé en juin 2018 le rapport de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) faisant suite à la visite d'octobre 2017.

Le rapport fait état de nombreux points positifs concernant la prise en charge du patient (cf. *zoom sur la qualité de novembre 2017*) mais indique également les points sur lesquels l'établissement doit porter encore plus d'efforts.

Dans toutes les prises en charge, constat d'un fonctionnement défini ou maîtrisé = ce qui est très positif pour le CHAM et montre la reconnaissance du travail fourni par les équipes.

Fonctionnement défini ou maîtrisé pour l'ensemble des critères de la thématique

Parcours patient

Dossier patient

Management de la prise en charge du patient en endoscopie

Management de la prise en charge du patient en salle de naissance

Fonctionnement défini ou maîtrisé pour la majorité des critères avec quelques axes à approfondir

Droits des patients

Réserve

Management de la qualité et des risques

Obligation d'amélioration

Gestion du risque infectieux

Recommandation d'amélioration

Management de la prise en charge médicamenteuse du patient

Recommandation d'amélioration

Prise en charge des urgences et des soins non programmés

Recommandation d'amélioration

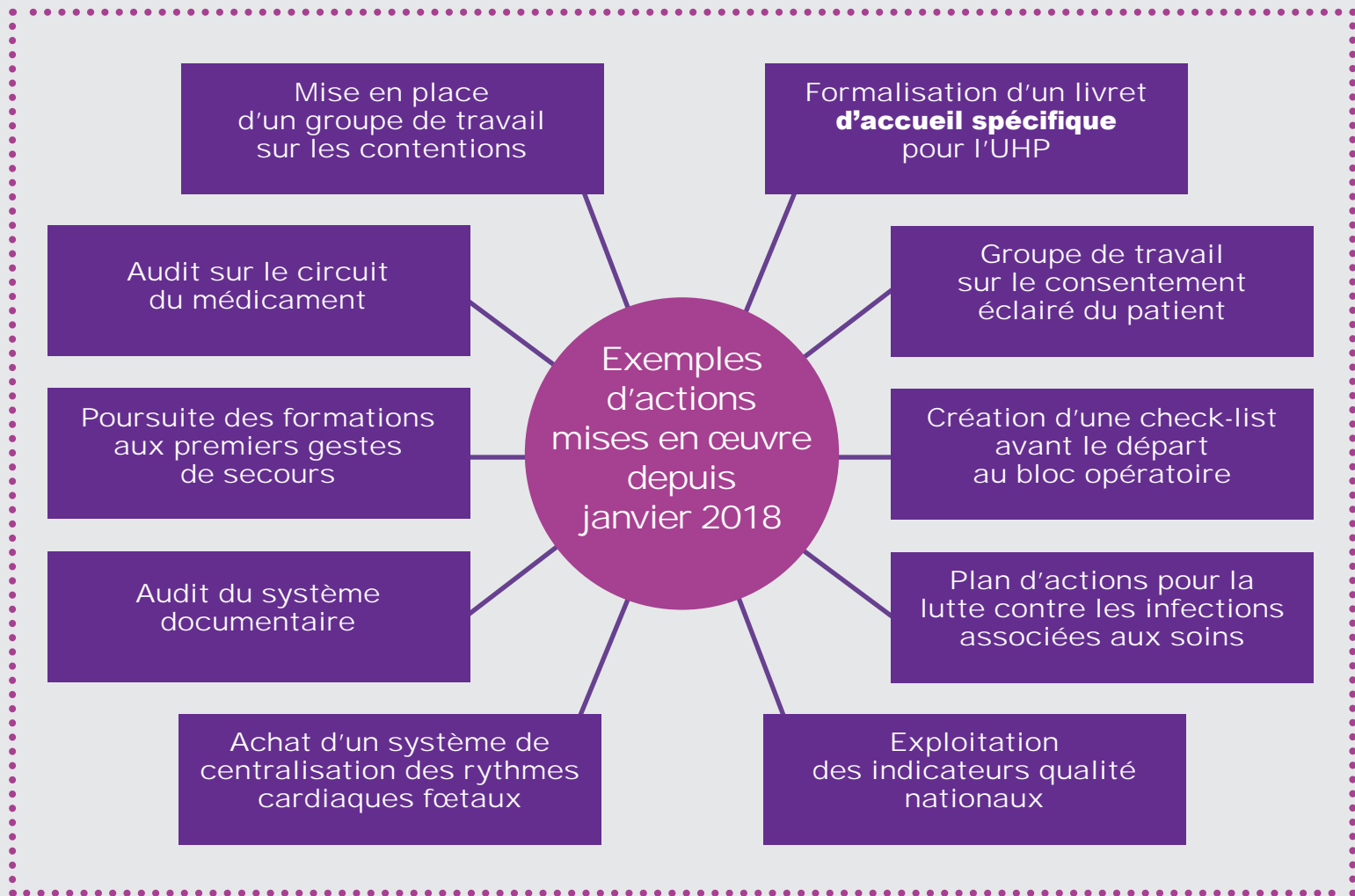
Management de la prise en charge du patient au bloc opératoire

Recommandation d'amélioration

Disponibles dans Interservice – Qualité – Certification :

- Rapports de certification HAS
- Plans d'actions suite à la visite d'octobre 2017

**POUR
EN SAVOIR
PLUS**



La HAS revient au CHAM les 30 et 31 octobre 2018 afin de vérifier que les actions décidées par le Comité de Pilotage Qualité-Gestion des risques pour améliorer et sécuriser la prise en charge des patients ont bien été réalisées.

- Cette visite sera axée sur les Droits des patients et sur le Management de la qualité et des risques.



Suite à cette visite, la HAS se positionnera sur le niveau **de Certification de l'établissement.**

Événements indésirables Retour d'expérience

3239
événements
indésirables
sur 2017

Problèmes de brancardage interne pour le retour de patients vers les services suite à des examens sur le Plateau Technique de Cardiologie (PTC)

*SCTP : Service Central Transports Patients

Une réunion a eu lieu entre le cadre de santé du SCTP*, la régulatrice, l'IDE référente du PTC et la cadre de santé de cardiologie. Il a été convenu que les demandes de brancardage soient réalisées avant l'heure de l'examen afin de ne pas retarder la planification du PTC et du médecin. La régulatrice prévient si le brancardage a du retard afin d'adapter l'organisation du PTC si possible, ou bien le brancardage sera réalisé par l'équipe de cardiologie.

Problème de disponibilité de minerve dans le service de la MAG* lors des décès de patient

*MAG : Médecine Aiguë Gériatrique

Echange entre le cadre de santé de la MAG et celui de la chambre funéraire, il a été constaté que les minerves se cassent à force de contact avec les produits désinfectants et donc ne reviennent plus dans les services. Un achat de 10 minerves a été effectué, les 4 destinées à la MAG ont été identifiées avec un bracelet d'identification pour assurer un retour dans le service.

Problématique de prise en charge concernant un patient trachéotomisé en USLD*, qui se décanule régulièrement. IDE du secteur non formés au geste de remise en place de la canule de trachéotomie

*USLD : Unité de Soins de Longue Durée
*ORL : Oto-Rhino-Laryngologie

Un médecin ORL* est intervenu dans le service à plusieurs reprises afin de donner des consignes de gonflage du ballonnet et sur les soins de canule de trachéotomie.
Mise à disposition d'une pince tripode dans la chambre de la patiente (en cas de décanulation).
Rédaction d'une fiche de traçabilité des soins de trachéotomie.
Intervention d'un psychologue auprès de la patiente qui se décanule.

Virginie BOUDAUD-MATJASEC
Ingénieur qualité

Charlotte CROTEY
Gestionnaire des Risques

UN NOUVEAU VÉHICULE SMUR



Un nouveau véhicule SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) est opérationnel depuis le mois de juillet 2018.

Ce nouvel allié, plus performant et plus puissant, remplace l'ancien modèle qui affichait près de 200 000 km au compteur et arrivait en bout de course.

Au CHAM, tous les véhicules SMUR sont des 4x4, permettant d'intervenir même lorsque les routes/

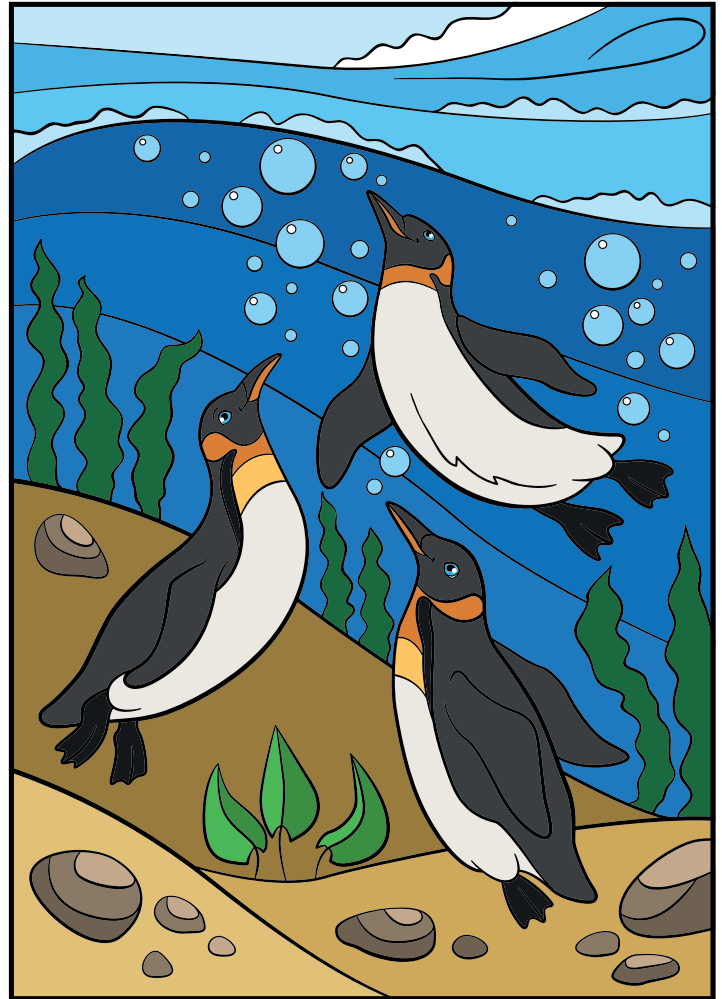
chemins ou conditions météorologiques sont difficiles.

Doté de matériel de réanimation, le tout-terrain n'est pas destiné à transporter les patients, mais à assurer les premiers secours rapidement, le transport étant effectué par les sapeurs-pompiers ou les ambulanciers.

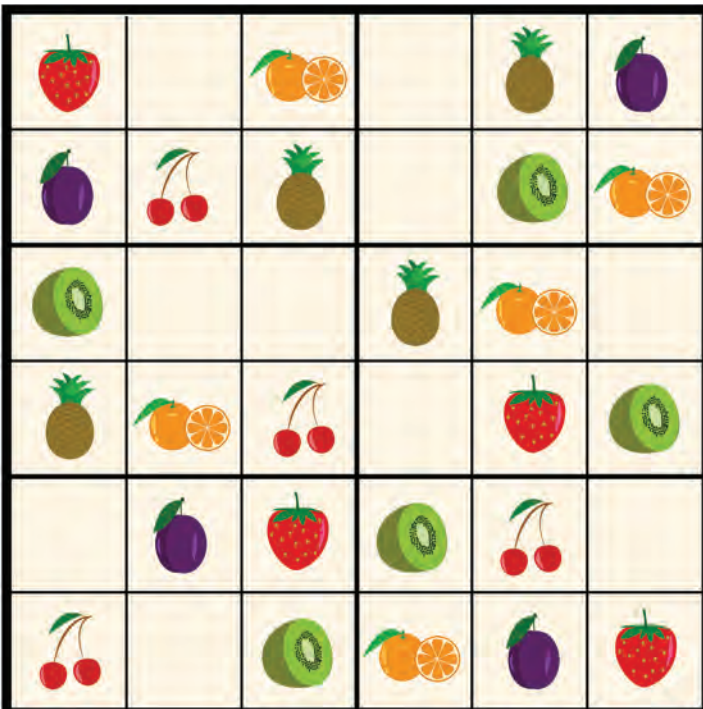
La sortie du SMUR du CHAM est régulée par le SAMU 45, basé à Orléans. ■



Trouvez les 12 différences



Sudoku



ELSA

(Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

Tabac, Alcool, Drogues, Jeux...

Vous souhaitez

- en parler ;**
- faire le point ;**
- poser des questions ?**

**Les professionnels de l'unité d'Addictologie
sont à votre écoute au**

02 38 95 91 37

RÉGLEZ VOTRE FACTURE EN LIGNE AVEC **T I P I**

— (**T**itre **P**ayable sur **I**nternet) —



Rendez-vous sur

www.ch-montargis.fr



4 établissements pour personnes âgées dépendantes au calme à 1h de Paris

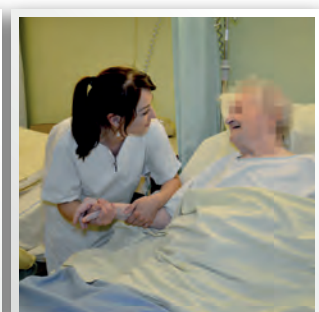


1 équipe pluridisciplinaire à votre service chaque jour



4 établissements dépendant du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, l'hôpital de référence de l'est du Loiret.

Bénéficiez sur place de toutes les spécialités de l'hôpital public et d'un plateau technique complet (médecine nucléaire, centre de radiothérapie, centre de néphrologie, IRM...).



L'EHPAD « **la Clairière** », l'EHPAD-USLD « **la Cerisaie** » et l'USLD « **les Chemins Fleuris** » sont positionnés sur le site du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, en bord de ville et à proximité de la forêt de Montargis.

L'EHPAD « **au Fil de l'Eau** » est situé en centre ville, au bord d'un canal et d'un parcours piéton arboré.

La Cerisaie



211 rue du Dr Nandrot
45200 Amilly

☎ 02 38 95 95 00

La Cerisaie a ouvert ses portes en 2011. Le bâtiment possède 148 lits d'EHPAD et 32 lits d'USLD.

La Clairière



658 rue des Bourgoins
45200 Amilly

☎ 02 38 95 47 31

La Clairière a ouvert ses portes en 1998. Elle compte 104 lits d'EHPAD sur 2 niveaux.

Les Chemins Fleuris



658 rue des Bourgoins
45200 Amilly

☎ 02 38 95 47 00

Les Chemins Fleuris a ouvert ses portes en 1976. Il est situé dans un bâtiment jouxtant l'hôpital et propose 50 lits d'USLD.

Au Fil de l'Eau



13 rue du Port St-Roch
45200 Montargis

☎ 02 38 95 16 03

Au Fil de l'Eau a ouvert ses portes en 1998. Le bâtiment possède une capacité d'accueil de 60 lits d'EHPAD.

La **GRIPPE** saisonnière
se propage très vite et partout !



PROTÉGEZ-VOUS,
AINSI QUE VOTRE ENTOURAGE !

**FAITES-VOUS
VACCINER !**

NON À LA VIOLENCE



Les professionnels de l'hôpital
prennent soin de vous,
prenez soin d'eux !

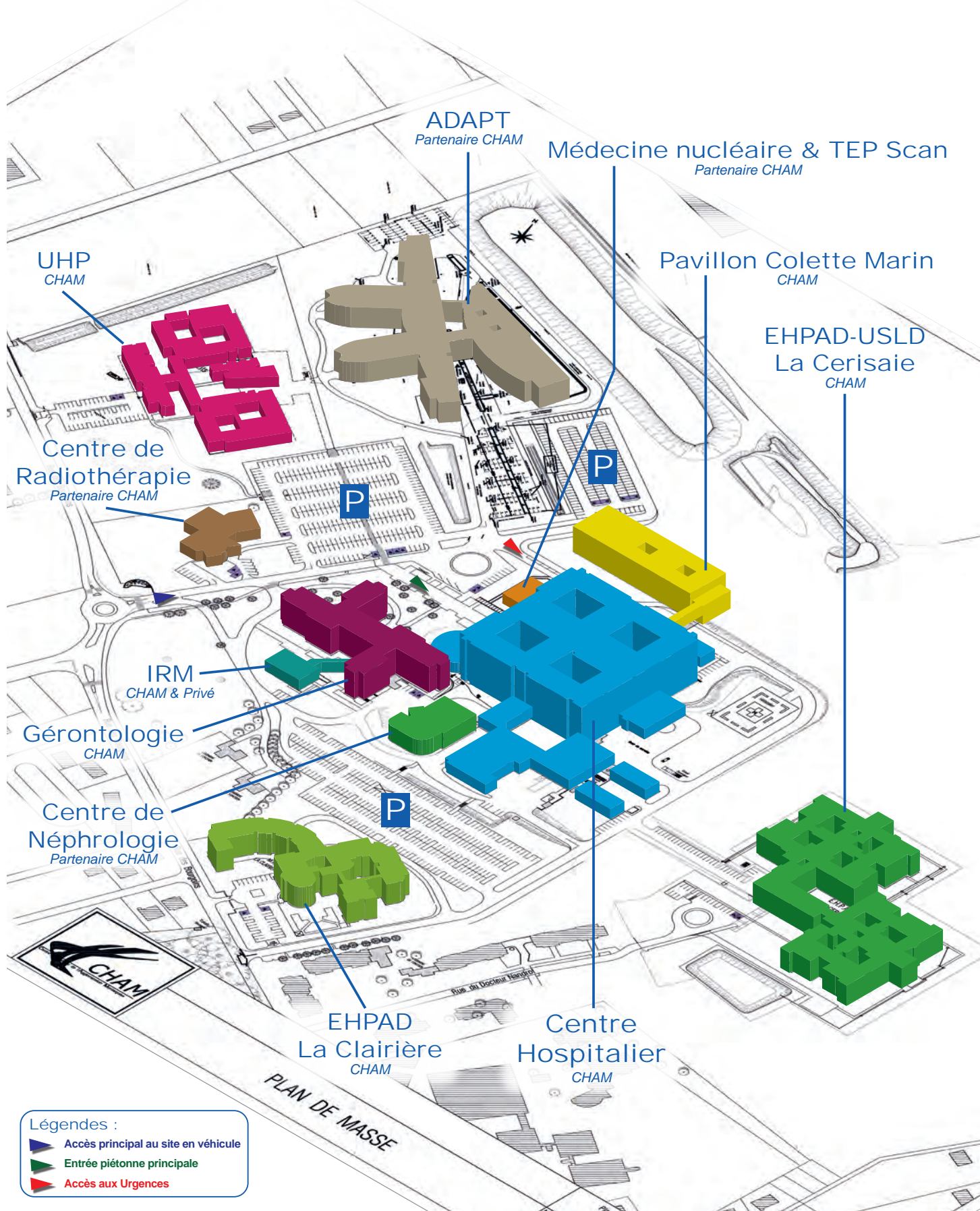


**ON FAIT NOTRE MAXIMUM.
SOYEZ POLI, AU MINIMUM.**

Toute agression physique ou verbale envers le personnel hospitalier est passible de poursuites judiciaires (art. 433-3 et 222-8 du code pénal).

SITE PRINCIPAL

658 rue des Bourgoins - 45200 AMILLY



Légendes :

- ▲ Accès principal au site en véhicule
- ▲ Entrée piétonne principale
- ▲ Accès aux Urgences

DEUX FOIS PLUS PRÉVOYANT POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

3 MOIS
OFFERTS⁽¹⁾

sur MNH EVOLYA
et sur MNH PREV'ACTIFS TEMPO
dans le cas d'une souscription simultanée

**DES GARANTIES SANTÉ
ÉVOLUTIVES ET COMPLÈTES,**
pensées pour les
hospitaliers

LA SOLUTION PRÉVOYANCE
qui garantit votre salaire
et vos primes en cas
d'arrêt de travail

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

DÉJÀ ADHÉRENT ? Profitez aussi de l'offre⁽²⁾!

► Réda Zitouni-Miramon, conseiller MNH
06 47 03 37 40, reda.zitouni-miramon@mnh.fr



(1) Offre valable pour toute adhésion simultanée à MNH Santé en tant que membre participant et à MNH Prev'actifs (signature des 2 bulletins d'adhésion à moins de 30 jours d'intervalle entre le 20 Août 2018 et le 31 décembre 2018 et sous réserve d'acceptation des adhésions par MNH et MNH Prévoyance), pour des contrats prenant effet du 1er septembre 2018 au 1er février 2019 inclus : 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Santé et 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Prev'actifs.
(2) Si vous êtes adhérent à MNH Santé, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Prev'actifs. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Juillet 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Août 2018 au 1er Février 2019. Si vous êtes adhérent à MNH Prev'actifs, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Santé. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 20 Août 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Septembre 2018 au 1er Février 2019. MNH Prev'actifs Tempo est assuré par MNH prévoyance et distribué par la MNH. Mutuelle Nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis CEDEX. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Août 2018 - Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.